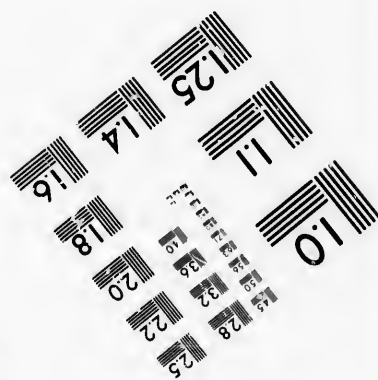
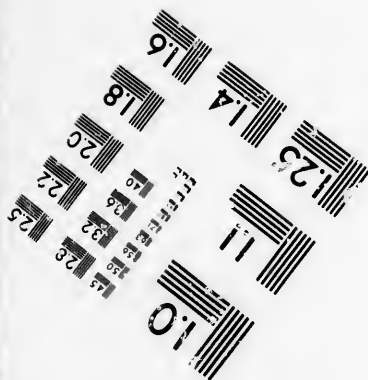
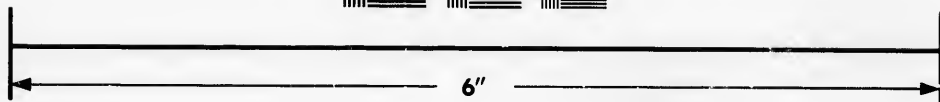
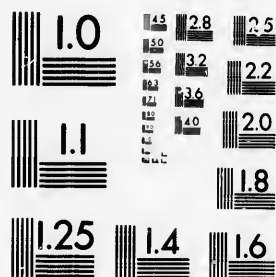


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 1 feuille (verso blanc) | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

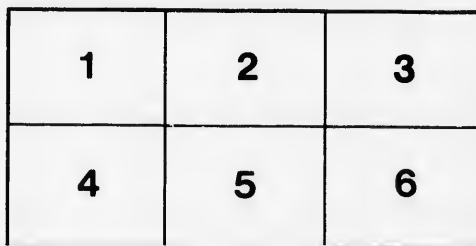
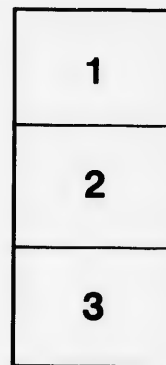
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

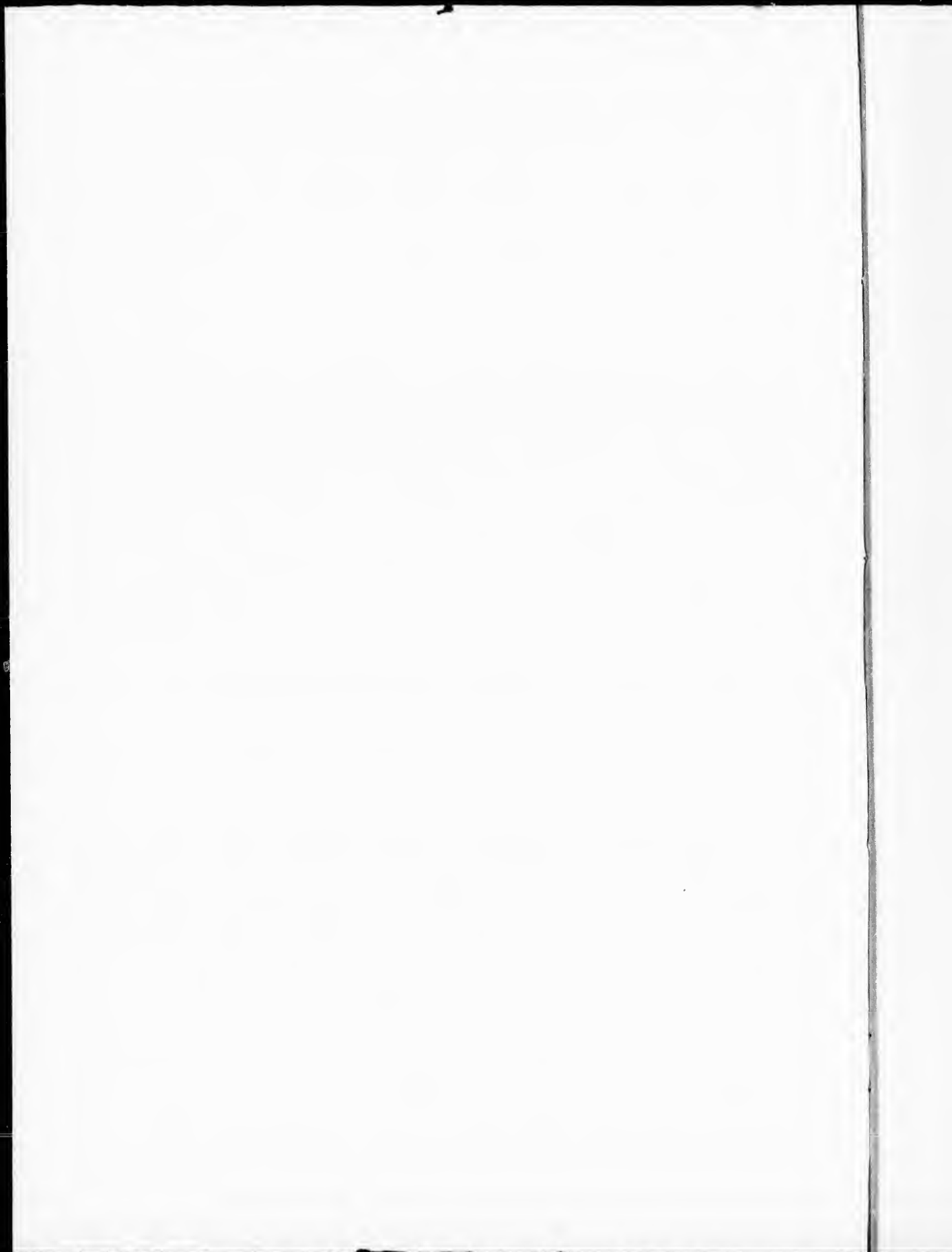
re
détails
es du
modifier
ar une
filmage

es

errata
to

pelure,
in à

32X



AUX CURÉ ET MARGUILLIERS

De l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Montreal reunis en Assemblée.

Le Comité Spécial nommé le premier Août courant, pour prendre une opinion légale au sujet de l'ordre donné par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal par sa lettre circulaire du 31 Mai dernier adressée à son Clergé, enjoignant de faire disparaître de tout Banc d'Œuvre le Crucifix et les deux Chandeliers, à l'honneur de faire rapport :

Que nul par un désir d'obtenir, sur l'importante question qui lui était référée, une opinion légale tout-à-fait en dehors d'influences de localité, votre Comité a cru devoir aller chercher dans un diocèse éloigné, et dans ce but, il a pris celle de deux avocats distingués de Québec, savoir : MM. Casault et Langlois ; lesquels, après des recherches sérieuses et approfondies, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant leur consultation, ont donné l'opinion que votre Comité à maintenant l'honneur de vous soumettre. Cette opinion comme on le verra, est appuyée d'autorités incontestables, tant civiles qu'ecclésiastiques, établissant d'une manière claire et positive les droits, et de l'Evêque et des Marguilliers sur la matière importante dont il s'agit et d'après cet avis "il n'est pas permis à l'Evêque de donner atteinte *sans nécessité*, aux usages de son Eglise quand ils sont légitimement établis."

Comme l'usage d'avoir sur le Banc d'Œuvre deux Chandeliers et un Crucifix a été introduit en ce pays, on peut presque dire avec la foi et est consacré par une existence de plus de deux siècles, votre Comité, malgré les hauts sentiments de respect qu'il entretient pour l'Evêque, regrette infiniment de se voir dans la pénible nécessité d'avoir à recommander aux Marguilliers de s'opposer à l'enlèvement des ornements en question, du Banc d'Œuvre. Votre comité se croit aussi tenu d'ajouter quelques raisons à l'opinion légale en question, qui le portent à faire la recommandation ci-dessus.

Les Marguilliers ne sauraient, sans manquer au serment solennel qu'ils ont prêté de veiller aux intérêts de la Fabrique comme aux leurs propres, céder en cette circonstance aux vœux de l'Evêque ; car en le faisant, ils croiraient commettre un acte illégal en disposant d'un droit qui ne leur appartient pas plus qu'à l'Evêque même, en autant qu'il est le patrimoine de la Catholicité en ce pays.

La loi ainsi que l'usage donnent bien en effet, à l'Evêque, dans ses visites pastorales, le droit de faire disparaître des Eglises toute espèce de "bigarrure," mais il est difficile de comprendre qu'elle application ce mot peut avoir à un Crucifix et deux Chandeliers qui ne peuvent certainement pas "blesser la morale ou la piété des fidèles."

Quant à l'uniformité dans les usages de l'Eglise dont il est mention dans la lettre de Monseigneur, Votre Comité croit devoir y faire allusion. Il est permis, comme on le voit, à l'Eglise Catholique des différents pays, de conserver ses usages, bien qu'ils soient différents les uns des autres, et Votre Comité, dans le cours de son enquête a appris, non sans quelque surprise, qu'il n'y a que le diocèse de Montréal en Canada, où les innovations à des usages établis de temps immémorial, ont été introduites.

Les auteurs des lois cités en la dite consultation, ont très bien compris les dangers d'innover aux usages établis de l'Eglise dans les différents pays. Car s'il était loisible à un Evêque de les changer à son gré dans son diocèse, ses successeurs, dans l'exercice de ce même droit, pourraient ou les rétablir ou les changer de nouveau, et il est facile de comprendre les résultats fâcheux pour la religion ou un système dépourvu de toute règle fixe, conduirait inévitablement. Votre Comité a tout lieu de croire que la population catholique, de ce diocèse en général, voit avec peine et regret ces innovations et suppressions dans des cérémonies et usages qui lui ont été légués par ses pères et qu'elle n'a cessé de vénérer comme partie de sa religion, dans lesquels elle a été élevée et qu'elle a toujours chéris depuis sa plus tendre enfance.

En terminant votre comité croit encore devoir exprimer le désir qu'il aurait eu de se rendre aux vœux de Sa Grandeur s'il lui eut été possible de le faire, et il ose espérer, avec tout le respect et la déférence qu'il doit à son Evêque, que Monseigneur voudra bien re-considérer son ordre.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

Montréal, 29 Août 1858.

(Signé) ALEXIS LAFRAMBOISE,
President.

" T. BOUTHILLIER,
" E. M. LEPROHON,
" A. M. DELISLE,
" D. MASSON,
" T. DOUCET.

